

Allocution de Monsieur Abderrahim Bouazza, Directeur Général de Bank Al-Maghrib, à l'occasion de la conférence de lancement du marché à terme Madame la Ministre de l'Economie et des Finances,

Madame la Présidente de l'AMMC,

Chère collègues, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de participer à cette rencontre de lancement du Marché à Terme qui va introduire dans une 1ère étape le produit Future sur indice. C'est un évènement très important compte tenu des attentes suscitées par ce projet.

Notre objectif commun à nous tous ici présents est que le marché des capitaux soit profond et compétitif pour développer des capacités lui permettant de contribuer davantage au financement de l'économie réelle.

Ainsi, cette nouvelle réforme vient compléter les autres réformes réalisées, au cours des deux dernières décennies, par les autorités de régulation du secteur financier avec l'accompagnement des acteurs des marchés.

Ces réformes ont permis la diversification des instruments de financement, l'élargissement de la base des investisseurs, l'approfondissement de plusieurs segments du marché des capitaux, l'amélioration de leur transparence et le renforcement de la surveillance des institutions et des infrastructures de marché.

Les fondamentaux et les facteurs qui concourent à de telles avancées et qui pourraient aider à relever de nouveaux challenges dans le futur sont connus. Permettez-moi de rappeler les plus importants.

Il s'agit en premier lieu de la stabilité macroéconomique que connaît notre pays et qui favorise un environnement où le Marché des capitaux peut évoluer dans des conditions économiques, monétaires et financières globalement stables.

Le deuxième pilier concerne le système de régulation et de surveillance qui veille à l'efficience, la transparence et l'intégrité des marchés et vise à minimiser les risques financiers systémiques. Les autorités du secteur financier sont, en effet, très attentives aux implications du marché des capitaux sur la stabilité financière. Pour faire face aux risques éventuels qui peuvent en découler, elles coordonnent de manière régulière leur politique et leur action

Le troisième pilier c'est le cadre légal et réglementaire qui permet de protéger les droits des investisseurs et des épargnants.

Le quatrième pilier concerne le rôle des banques dans le financement des besoins de liquidité des acteurs des marchés et dans l'évaluation du profil de risque des emprunteurs qui peuvent être de potentiels investisseurs sur ces marchés.

Dans ce cadre, n'oublions pas l'expertise des acteurs du marché et leur engagement continu qui contribue à la réussite des réformes menées.

Je voudrais maintenant revenir sur les évolutions qu'a connu le marché des capitaux et me limiter à parler de trois compartiments : le marché de la dette publique , le marché monétaire et le marché de change

Le marché de la dette publique, aujourd'hui, grâce à sa profondeur, sa liquidité et sa transparence, constitue une référence pour les autres marchés, et contribue à une meilleure gestion de la politique budgétaire et à la transmission des décisions de politique monétaire.

A Bank Al-Maghrib, nous portons un intérêt particulier à l'efficience des différents compartiments du marché des capitaux au vu de leur rôle dans la transmission des effets de ces décisions aux transactions financières

Le marché monétaire a connu lui aussi un processus d'alignement sur les meilleures pratiques en termes de transparence. La dernière réforme le concernant remonte à 2020 avec la mise en place de l'indice sans risque « MONIA » (Moroccan Overnight Index Average) qui a contribué notamment à l'augmentation de la liquidité sur le marché de la pension livrée.

Pour ce qui est du **marché de change**, et grâce à la réforme engagée par les autorités, en 2018, pour une transition graduelle et ordonnée vers un régime de change plus flexible, et aux mesures d'accompagnement de cette transition, ce marché a gagné en maturité par rapport à trois dimensions :

La première c'est sa profondeur qui permet une plus grande capacité de ce marché à absorber les transactions importantes sans impact majeur sur les cours ;

La deuxième c'est sa liquidité qui a connu une nette amélioration avec la multiplication par 10 du volume quotidien moyen traité sur le marché interbancaire;

La troisième c'est le pricing avec une contribution croissante des forces de l'offre et de la demande dans la détermination du taux de change du dirham.

Pour ce qui est des projets en cours d'examen, Bank Al-Maghrib compte mettre en place deux autres segments du marché interbancaire, dès le début de l'année 2025 :

1. Le marché à terme interbancaire de gré à gré de swaps de taux au jour le jour qui permettra de disposer d'une courbe monétaire de référence en dirham et qui devait donner une nouvelle impulsion au développement de l'ensemble des produits de couverture, en particulier sur le marché de change ;

2. Le marché de change à terme interbancaire qui permettrait de fournir une référence pour les opérateurs économiques dans le cadre de leurs opérations de couverture contre le risque de change.

Avec le lancement du marché à terme aujourd'hui, nous sommes dans la dernière ligne droite de cette réforme. Je suis convaincu que grâce à notre engagement et à l'expertise des acteurs du marché, nous parviendrons à faire de ce marché, que ce soit en mode organisé ou en mode gré à gré, un outil au service du développement de notre système financier et de notre économie.

Je vous remercie pour votre attention.